

Cahier de doléances du Tiers État de Calcayrac (Lot)

Le cri de l'allégresse publique se fait entendre jusque dans nos hameaux, et semble vouloir en bannir pour jamais celui de l'indigence, de la douleur. Nous voyons autour de nous l'espérance renaître et tous les cœurs s'épanouir aux approches de cette époque fameuse et désirée qui va réunir sous les yeux d'un prince, disons plutôt sous les yeux du père le plus tendre et le plus compatissant, une famille immense dont il veut à jamais assurer le repos et le bonheur. Quoi de plus grand dans un roi ! quoi de plus capable d'exciter notre amour et notre reconnaissance que de le voir pour ainsi dire se dépouiller de l'appareil imposant du monarque et, comme un ami fidèle, chercher à entrer dans toutes nos situations, nous permettre et nous ordonner même de lui en faire

La communauté de Calcayrac qui ne possède en étendue que 454 quarterées, se trouve réduite à 307. Elle paye cinq livres deux sols un denier par quarterée, taxe surprenante, si l'on fait attention que le tiers de son sol consiste en montagnes d'une culture impossible en raison de l'appauvrissement où les ont conduites insensiblement les ravines multipliées desquelles on ne peut pas les défendre. Sur le sommet de ces montagnes se trouve un terrain graveux d'une culture très difficile et d'un si faible rapport que dans les années les plus abondantes on y récolte à peine deux pour un de semence. Ce même terrain se trouve encore dominé par différents monticules recouverts de bruyères incultes et si stériles, qu'à peine on y voit de loin en loin quelques mauvais châtaigniers faibles et mal venus. Ces mêmes hauteurs laissent échapper à la moindre pluie un terrain rouge et sableux qui tient toujours la vigilance du cultivateur attentive à se prémunir contre ces accidents trop ordinaires qui dégradent les terres et les entraînent dans des ravins qu'on trouve d'espace en espace et qui semblent être faits pour engloutir ce malheureux pays qui par ces fléaux devient de plus en plus le séjour des alarmes et de la pauvreté. Joignez à ce détail une redevance seigneuriale de deux boisseaux par quarterée.

L'autre partie moins considérable mais plus heureusement située, où sont assises les seules prairies de la communauté, est presque toute possédée par le seigneur.

La petite quantité de terrain plantée en vigne dans ladite communauté est de peu de rapport, et cette récolte d'un débit très difficile, en ce que le négociant qui paie à Bordeaux des droits très considérables pour cette denrée, ne veut pas s'en charger qu'à un vil prix, c'est cependant la seule ressource pour payer l'impôt. Nous faisons nos supplications pour que ces droits soient abolis.

Nous les faisons encore pour que les États de la Province soient séparés de celle du Rouergue et qu'ils soient rétablis à Cahors comme notre point central et le lieu où nous avons le plus de rapports.

Comme cette communauté ne peut subsister par elle-même, elle espère trouver quelque ressource dans la grande route, qu'on a commencé d'ouvrir de Cahors à Fumel. Elle fait aussi ses supplications pour qu'elle soit menée à sa perfection ; mais cet avantage lui devient inutile attendu qu'elle ne peut y communiquer, tous ses chemins étant entièrement détruits et impraticables même pour les gens à pied sans quelque danger.